

**LA  
FÉDÉRATION  
SYNDICALE  
UNITAIRE  
DES  
PRINCIPAUX  
SYNDICATS  
NATIONAUX**

**Le SNES :**  
Syndicat National des Enseignements du Second Degré.  
C'est le syndicat très largement majoritaire parmi les enseignants des lycées et des collèges.  
Il compte environ 70.000 adhérents.

**Le SNUipp :**  
Syndicat National Unitaire des Instituteurs, des Professeurs des Ecoles et des PEGC (Profs d'Enseignement Général de Collège).  
C'est le syndicat de la FSU qui syndique dans le premier degré. Les instituteurs, les professeurs des écoles et les PEGC relèvent de son champ de syndicalisation.  
Créé en 1992, il a conforté (élections professionnelles de 2008) sa place de 1<sup>er</sup> syndicat avec plus de 47 % des voix. Il compte environ 53.000 adhérents.

**Le SNEP :**  
Syndicat National de l'Education Physique.  
Il syndique les professeurs d'éducation physique.  
Il compte environ 13.000 adhérents.

**Le SNASUB**  
Syndicat National de l'Administration Scolaire, Universitaire et des Bibliothèques

**Le SNUEP :**  
Syndicat National Unitaire de l'Enseignement Professionnel.  
C'est le syndicat des enseignants des lycées professionnels et des personnels d'éducation

**Le SNESUP :**  
Syndicat National de l'Enseignement Supérieur.

**L'UNATOS**  
Union nationale Agents, Techniciens, Ouvriers, Services

**La F.S.U. (Fédération Syndicale Unitaire)**  
Elle est depuis sa création en 1992, la 1<sup>ère</sup> fédération de l'Education Nationale, et aujourd'hui la 1<sup>ère</sup> fédération de la Fonction Publique d'Etat.  
**Elections professionnelles de décembre 2008**  
Le SNUipp, premier syndicat des écoles, continue de progresser.  
Le SNUipp poursuit donc sa progression depuis sa création et sa première participation aux élections professionnelles de 1992. Avec 47,05 % de suffrages exprimés, le SNUipp obtient 2 % de plus qu'en 2005 et plus de 8300 voix supplémentaires pour se situer très près des 100 000 suffrages ! Cette marque de grande confiance adressée par la profession constitue un très bel encouragement à poursuivre sur la voie du rassemblement, celle de l'unité d'action au bénéfice de l'Ecole, de tous ses élèves et de ses personnels.  
La progression en voix et en pourcentage du SNUipp se traduit par l'obtention d'un 6<sup>ème</sup> siège à la CAPN (Commission Administrative Paritaire Nationale). Le Sgen-CFDT en recul perd le siège qu'il possédait.  
Par ailleurs le SNUipp est maintenant majoritaire dans 82 départements (16 pour le Se, 1 pour le Sgen et 1 pour FO).  
Par rapport à 2005, le SNUipp gagne 12 nouveaux départements, l'Aude, la Charente Maritime, le Cher, la Loire Atlantique, la Mayenne, la Meurthe et Moselle, la Nièvre, le Haut-Rhin, la Haute Savoie, la Somme, le Tarn, les Vosges.  
**Ces résultats confirment l'attachement des enseignants aux valeurs et aux revendications portées par le SNUipp pour l'école et la réussite de tous. Les enseignants renouvellent ainsi leur confiance dans sa capacité à les défendre au quotidien et à se mobiliser.**  
Dans le même temps, les élections aux commissions paritaires des différents corps de personnels enseignants, d'éducation et d'orientation confirment très largement la FSU comme première fédération de l'Education, de la recherche et de la culture.

**Elections IUFM 2009  
Académie Orléans-Tours**

**LA FSU TOUJOURS NETTEMENT MAJORITAIRE  
OBTIENT 58% DES SUFFRAGES**

Dans un contexte de très faible participation dû en très grande partie à « l'organisation » du scrutin par l'université, la FSU demeure nettement majoritaire chez les usagers (stagiaires et étudiants) et majoritaire chez les formateurs dans un « paysage syndical éclaté » typique du milieu universitaire.  
Cela étant dit, la place de l'IUFM intégré au sein de l'université est loin d'être faite, le poids des élus issus de ce scrutin demande à être affirmé !

